

Le Premier Gentilhomme
de la Chambre du Roi.

Legion d'Honneur (Chambre
du Roi)
Aux Tuileries, ce 15^e an 1 1821

N^o:

190
18 avril 1821

rep. le 21 avril 1821

Monsieur le Marquis, le Roytme de S. M. le
Duc de Bordeaux devant necessairement donner lieu
a des promotions dans l'ordre Royal de la Legion
d'honneur, nous croyons devoir vous adresser nos
demandes en faveur de differentes personnes qui sont
sous vos ordres et dont les titres nous paraissent
incontestables. Nous pourrions faire valoir ceux d'un
plus grand nombre, mais nous avons voulu nous
enfermer dans ce qui nous a paru d'une justice
irresistible. En consequence, Monsieur le Marquis,
nous reitons instamment votre appui pour que la
decoration de la Legion d'honneur soit accordee a :



1^o. M. Guibert, Secretaire du Cabinet, Membre des
officiers de la Chambre, qui a servi Louis XVI dans
les moments perilleux de la revolution, avec un zele et
un courage dignes de tout eloge. Il devrait obtenir cette
decoration il y a 9 mois, et M. le Duc de Richelieu, qui
avait alors le portefeuille, lui donna en presence de
plusieurs officiers de la Chambre, la promesse qu'il serait
compris dans le premier Croisat. Le moment est arrive
d'accomplir cette promesse.

2^o. M. Sylvestre, Lecteur Harviancier du Roi et
Bibliothecaire des Cabinets, Il servait Sa Majeste dans
la meme charge avant la revolution et y avait succede.

M. le Marquis de Lauriston.

à son Père. Le Roi connaît ses bons services et
y est fort attaché. M. Siffredus est d'ailleurs Membre
de l'Institut.

3. M. Boyeldieu, accompagnateur de la Musique
particulière du Roi. Cette place ne fait point son
droit: elle nous autorise seulement à solliciter pour
lui une décoration qu'il a méritée par son talent.
Vous connaissez ses titres aussi bien que nous; mais
il est de notre devoir de vous les rappeler.

Maintenant, Monsieur le Marquis, il
nous reste à solliciter de votre justice et de
votre bienveillance le Cordon de St Michel pour M.
L'Esneux, Surintendant de la Musique de la Chapelle
du Roi. Déjà vous avez dit à l'un de nous que
ses droits à cette décoration étaient incontestables et
que vous saisiriez la première occasion de la demander
pour lui au Roi. Cette occasion se présente, et
nous vous prions d'avoir égard à notre juste
reclamation en sa faveur.

Nous bornant à ces seules demandes, nous
espérons, Monsieur le Marquis, que vous voudrez bien
y faire droit.

Reuzy, Monsieur le Marquis, l'assurancé de
votre haute considération.

Le Duc d'Orléans

L'Amiral de Suffren